

IV) Le breton dans la vie municipale

13. Allez-vous développer le bilinguisme des formulaires, notamment ceux de demande de subvention, et des livrets “pratik” ?

Brest au cœur

La bilinguisation des formulaires (une collectivité telle que la nôtre en génère beaucoup) est un engagement pris pour l’obtention du niveau 2 de la charte Ya d’ar Brezhoneg. Nous le respecterons. En parallèle nous travaillerons à développer la présence de la langue bretonne dans nos publications, en particulier la collection « Pratik » en traduisant par exemple les têtes de chapitres et leur déclinaison numérique.

Brest à venir

Concernant le bilinguisme des formulaires nous pensons qu'il serait bon de développer le bilinguisme dans les langues de Brest... donc en breton aussi.

Brest c'est vous !

S’agissant des formulaires de demande de subventions, nous rechercherons avant tout l’efficacité pour les associations et pour leur traitement par les agents municipaux.

Brest imaginons demain

Cette question devra être développée lors de l’élaboration du plan de développement de la place du breton dans notre ville en collaboration avec les associations et l’Office de la langue bretonne.

Écologie solidarités Brest

Oui.

Liste citoyenne

Même réponse que pour le point II.3 (sur le lancement autonome d’une initiative citoyenne).

Marchons pour Brest

réponse 11.

N’a pas répondu :

Lutte ouvrière